

Travaux soumis à *Déclaration Préalable*

- Piscine creuser et hors sol (si + 3 mois d'installation)
- Bassin aquatique
- Clôture (arrachage de haie/ pose de grillage/ mur)
- Ravalement de façade et toiture
- Création ou modification d'ouverture (velux/fenêtre/porte)
- Changement de menuiserie (si modification de matériaux et/ou couleur)
- Panneau solaire
- Création d'une dalle en béton / terrasse
- Abris de jardin / pool house
- Transformation de garage en habitation
- Division de terrain, sauf en zone ABF (faire un PA)
- Véranda, pergola ou carport
- Abatage d'arbre en zone EBC/EVV (arbre classer/protégé) x5 ex
- Création d'une cave creusée
- Pose de boîtier clim/pompe à chaleur
- Construction d'un garage
- Installation d'une serre (si + de 5m²)